

idées qu'ils laissent sous le boisseau parce qu'ils n'ont pas les ressources voulues pour les mettre en lumière.

Une exposition des objets de la petite industrie serait un bienfait pour toute une classe de gens très méritants. Elle aurait encore cet avantage de pousser nombre d'ouvriers habiles à créer, à innover en vue même de semblables expositions.

A quand donc l'exposition annuelle de la petite industrie domestique ?

Qui de nos confrères quotidiens à grand tirage attachera le grelot ?

Quelle est la chambre de commerce qui refusera son patronage à une œuvre essentiellement commerciale ?

### LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS

Nous avons promis dans notre dernier numéro de revenir sur cette question, qui est d'actualité, au moins aux Etats-Unis.

Nous avons vu, la semaine dernière, que nos voisins voyaient un obstacle à la réciprocité entre les deux pays, dans les manufacturiers canadiens. Il y a beaucoup de vrai dans cette affirmation.

Mais, tout d'abord, il faudrait s'entendre sur le sens et l'étendue de la réciprocité à établir entre les deux contrées. Pas plus aux Etats-Unis qu'au Canada, personne ne demande, personne ne veut d'une réciprocité illimitée. Encore bien moins, personne, ni d'un côté ni de l'autre de la frontière, ne voudrait d'une unité de tarif pour les Etats-Unis et le Canada. Et, pas plus chez l'un que chez l'autre, on ne songerait à abolir les droits de douane qui frappent les produits d'échange mutuel.

Nous sommes, sous beaucoup de rapports, passablement américanisés. Pas encore pourtant, au point de démolir de nos propres mains nos usines et nos manufactures, de réduire volontairement au chômage forcé les ouvriers de nos diverses industries, d'établir de notre plein gré la ruine d'un bout à l'autre du pays.

C'est grâce au régime de la protection que le Canada a pu s'outiller pour produire maints articles qu'il importait autrefois ; que sa population a pu s'accroître ; que l'émigration a diminué et cessé pourrait-on dire ; que les capitaux ont pu venir du dehors et développer de l'Atlantique au Pacifique, une partie de nos ressources naturelles.

Nous devons donc rester sous un régime qui nous a si bien réussi et

ne pas compromettre notre avenir par un traité qui tuerait nos industries ; voilà ce que pensent les manufacturiers Canadiens.

Nos voisins, en parlant de réciprocité ont surtout en vue d'écouler au Canada leurs produits manufacturés et, au Canada, quand nous parlons de réciprocité avec les Etats-Unis, nous avons surtout en vue d'écouler les produits du sol. Voilà pourquoi il sera difficile que nous nous entendions les uns et les autres.

S'il n'était question que des grains, du foin, des produits de la ferme en général, des bois, du charbon et de certains produits de mines, une entente serait possible et les deux pays trouveraient avantage soit à abaisser, soit à supprimer les droits.

Comme le fait remarquer le *Journal of Commerce* de New-York, si nos manufacturiers sont un obstacle à un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, les fermiers américains, les compagnies de chemins de fer américaines qui transportent le charbon à la Nouvelle-Angleterre et les industries américaines du bois s'opposent de leur côté à un traité de réciprocité avec le Canada.

Nos voisins nous ont donné un trop bon exemple pour que nous ne le suivions pas. En frappant les produits manufacturés au dehors de droits élevés, ils ont permis à maintes industries de s'implanter chez eux, de prospérer et d'arriver à un tel degré de puissance qu'elles inondent maintenant le monde entier de leurs produits.

Nous sommes l'un des meilleurs clients des Etats-Unis, ils nous vendent pour plus de cent millions de dollars par an. Nous avons sous les yeux le tableau des importations au Canada de 1900 et nous voyons que, sur un chiffre total de 102 millions, nos voisins nous ont vendu pour 48 millions de marchandises entrées en franchise et 54 millions de marchandises frappées de droits de douane. En supposant que le premier montant ne représente que des matières premières, le second représenterait, en grande partie, sinon en totalité le chiffre de nos importations de marchandises que nous produisons nous aussi. Il ne s'agit là que des importations entrées pour la consommation, les marchandises transitant par le Canada étant exclues des sommes ci-dessus.

Loin de désirer voir augmenter le chiffre des importations américaines de produits manufacturés, nous devons faire le nécessaire pour le di-

minuer, c'est-à-dire augmenter le nombre de nos branches d'industrie et produire davantage dans les branches de celles déjà existantes.

Personne au Canada ne s'opposerait à un traité de réciprocité qui ne nuirait pas aux intérêts de nos producteurs. Il y a deux parties à un contrat, mais quand l'une veut tous les avantages pour elle-même et les charges pour l'autre, il n'y a pas lieu d'établir un contrat.

C'est là ce qui s'est présenté en maintes circonstances. Ce n'est pas d'aujourd'hui que des négociations ont été entamées avec les Etats-Unis pour en arriver à établir les bases d'un traité de réciprocité ; toujours les représentants de nos voisins ont voulu tirer toute la couverture à eux et toujours il a fallu rompre les négociations.

Quand le gouvernement des Etats-Unis sera prêt à faire des offres raisonnables, nous aurons un traité de réciprocité, mais pas avant.

### L'ALIMENTATION DES POULES ET LE GOUT DES ŒUFS

On sait que la qualité de l'œuf dépend particulièrement de la race de poules qui l'a pondu. On en reconnaît déjà la qualité par la couleur de la coquille. Les gourmets préfèrent habituellement les œufs à la coquille jaunâtre à tous les autres, et ce sont précisément ces œufs pour lesquels on paie en Angleterre et en Amérique les plus hauts prix. On dit que les œufs des races naines sont d'un goût exquis.

Cette différence de goût et d'arôme provient, à coup sûr, de la richesse plus ou moins grande de l'œuf en graisse et huiles volatiles. Le blanc d'œuf ayant un goût fade, l'arôme de l'œuf doit résider principalement dans sa richesse en graisse.

On a donc essayé d'influer sur le goût et l'arôme des œufs en ajoutant, à l'alimentation ordinaire des pondeuses, des graines aromatiques et oléagineuses telles que fenouil, anis, aneth, cumin, ortie, poivre rouge, ainsi que des plantes vertes. On a réussi. En outre, le jaune d'œuf a contracté une couleur jaune foncé ou rougeâtre.

Des expériences faites à la station agronomique de l'Etat Nord Caroline, en Amérique, ont fourni la preuve incontestable que l'influence en question existe en réalité.

On a choisi pour ces expériences d'alimentation, des poules de douze races différentes, et on ajouta à leur ration journalière des parties fine-